



En cas de changement de club, votre adhésion à TRACS est soumise à la décision du Conseil d'Administration : **frais de dossier et de mutation.**

FICHE D'INSCRIPTION

2025 / 2026

Junior – JU – Nés en 2007-2008
 Espoir – ES – Nés en 2004-2005-2006
 Sénior – SE – Nés en 1992 à 2003
 Master – MA – Nés en 1991 et avant

Si vous étiez licencié TRACS en 2024/2025 et que les renseignements demandés ci-dessous sont entièrement identiques à l'année précédente, il n'est pas nécessaire de remplir cette fiche à nouveau.

Cadre réservé au Club

- CM valide
- Photo
- Paiement reçu
 - Chèque (x1)
 - Chèque (x2)
 - CB
- Pass'Sport / ANCV / e-Pass

RENSEIGNEMENTS

Nom Prénom
 Date de naissance/...../..... Sexe M / F Taille T-shirt
 Adresse

 E-mail :
 N° Licence FFA : Téléphone

E-mail obligatoire ! Merci d'écrire lisiblement, votre licence sera envoyée par mail par la Fédération Française d'Athlétisme. Vérifiez dans vos spams / indésirables. Vous devez obligatoirement valider les conditions et le questionnaire de santé en ligne pour activer votre licence, à télécharger et à conserver !

Personnes à contacter en cas d'urgence :

NOM Prénom	N° de téléphone	Lien de parenté

Je suis volontaire pour être bénévole :

Oui, régulièrement Oui, occasionnellement Non

Si oui :

A l'entraînement Pour l'administratif Sur les évènements

RAPPEL TARIF 2025/2026 : 130€ (athlé Running – accès limité aux compétitions) ou 180€ (athlé Compétition + t-shirt).

Règlement par chèque ou par carte sur le site www.tracs04.fr.

Paiement en 2x possible (merci d'indiquer les dates d'encaissement aux dos des chèques).

Réduction famille : à partir de 2 licences 5% de réduction, à partir de 3 licences 10% de réduction.

Réduction parrainage : nous contacter.

PIÈCES À FOURNIR

A compter du 1er septembre 2023, le certificat médical (ARTICLE L 231-2 ET L 231-2-2 DU CODE DU SPORT) n'est désormais plus obligatoire pour les personnes majeures. Ce dernier est remplacé par la Parcours de Prévention Santé. Il est toutefois conseillé d'avoir un suivi médical adapté à votre pratique et il est vivement recommandé d'effectuer des tests d'efforts régulièrement.

NOTES AUX PRATIQUANTS

Il est demandé aux pratiquants de respecter l'horaire d'entraînement, en tenant compte du temps nécessaire avant le début de la séance pour votre arrivée et votre mise en tenue. L'heure indiquée est le début de la séance.

AUTORISATIONS

J'autorise tout responsable de TRACS à prendre, en cas d'accident, toutes les mesures nécessaires à ma sauvegarde; et toutes les dispositions que réclameraient des circonstances imprévues pour le maintien de la discipline ou de la sécurité des pratiquants.

J'autorise la prise et la diffusion de photos ou vidéos dans le cadre du club (presse, diffusion et site du club, reportage sportif, ...).

LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉS : (LOI DU 6 JANVIER 1978) Le soussigné dispose d'un droit d'accès et de rectification aux informations portées sur sa fiche individuelle. Ces informations sont destinées à la Fédération Française d'Athlétisme et peuvent être cédées à des partenaires commerciaux.

En signant cette inscription, j'accepte le Règlement Intérieur du Club.

Fait à, le

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »